

Magasin de Pianos de Junius Hart, COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

AMUSEMENTS.

Grand Concert vocal et instrumental. L'ORPHEON FRANÇAIS.

OPERA FRANÇAIS

GRANDE SOIREE DE GALA LE MARDI, 19 NOVEMBRE.

THE GIRL FROM MAXIM'S

Les Huguenots.

CRESCENT

THE GIRL FROM MAXIM'S

GRAND OPERA HOUSE

FAUST.

TULANE

FLORODORA

AUDUBON

AUBREY STOCK CO.

PAUL KAUFAR.

QUATRIEME GRANDE

New Orleans Horticultural Society

AURIK PLAC.

ENTREE

CHEMINS DE FER.

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE. No 3 Chicago Limited. 7:15 p.m.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE. Tons les jours excepté dimanche.

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE. Memphis express. 9:10 a.m.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVEE. Post mail tous les jours. 7:25 a.m.

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE. No 1 limited. 8:30 a.m.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE. California and Mex Express. 8:45 p.m.

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVEE. Fort Worth and Texas express. 6:15 p.m.

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVEE. Du dépôt de la Queen and Crescent.

ARRIVEE.

No 7. 8:05 a.m.

ARRIVEE.

No 8. 4:00 p.m.

ARRIVEE.

No 6. 7:45 p.m.

ARRIVEE.

No 5. 7:45 p.m.

ARRIVEE.

No 10. 8:45 a.m.

NEW ORLEANS, PORT JACKSON AND GRAND ISLE.

ARRIVEE.

Dimanche seulement. A 7 heures.

Alger. 8:55 a.m.

Alger. 9:55 a.m.

Alger. 2:40 p.m.

DEPART.

Alger. 8:00 a.m.

Alger. 5:30 p.m.

Alger. 8:00 a.m.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE. Tons les jours excepté dimanche.

De Blair. 7:00 a.m.

De Blair. 10:02 a.m.

De Blair. 7:00 p.m.

De Blair. 5:30 a.m.

De Blair. 8:00 a.m.

De Blair. 5:30 p.m.

De Blair. 7:30 p.m.

MARRIAGES, NAISSANCES ET DECES.

MARRIAGES. Edward M. Kesler à Elvina P. Singson Sidney J. Besthoff.

NAISSANCES. Mmes J. Beret, un garçon.

DECES. Lucille V. Schmidt, 17 mois.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

L'Etat de la Louisiane vs Thos H. Handy et Cie.

Edw. Gustave Langenbecker.

John A. Bagley vs Marie Margret O'Grady Kites.

Ascension Coal Co. vs John J. Keegan.

Monongahela River Consolidated Coal & Coke Co. vs John J. Keegan.

Charles Neville vs Dr Samuel E. Hale.

William J. Lusk vs Alphonse Marx.

Mme Mary Elizabeth Parker vs Thomas Hoffmann.

Mlle Edith E. M. H. Howcott vs Mme Hattie E. Lewis.

Charles Liotta vs New Orleans City Rail Road Company.

Succession ouverte: Stephen Spahr.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions: Léonard Schwab, Jacob Schwab.

Acquitté: Ella Burns, blessure.

Affaires remises: S. Vallette, John Burga.

Taquino et El. Harnett, violation de l'acte 169 de 1894.

FAITS DIVERS.

Arrivée d'inspecteurs de la marine.

Le commandant John G. Towersey, constructeur de navires.

Le capitaine John Merrill qui présidera le bureau en qualité de commandant de la station.

Ecote McDonough No 5.

Aujourd'hui à 6 heures de l'après-midi il y aura dans le salon du maître.

Retour de l'avecat de ville Gilmore.

M. Gilmore est de retour de Washington, où il est resté 10 jours.

NET Rembours.

Dans quelques jours il y aura des changements dans le personnel des commis de l'établissement.

Le Capt Renaud.

Les commissaires de service civil doivent se réunir cet après-midi en séance spéciale.

Vois.

L'avant-dernière nuit, un escroc a pu pénétrer dans la chambre de Mme Molly Russell.

Les malfaiteurs au Marché Trémé.

Des malfaiteurs ont brisé hier l'étal de Mme Pallito.

Détournement.

Miss Bessie Mallett, No 714 rue Mandeville, a hier, devant la 1ère Cour de Cité.

Comité des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Le concert de l'Orphéon Français.

C'est ce soir qu'aura lieu à la salle de la Parfaite Union, le concert de l'Orphéon Français.

Nous nous plairions à signaler à l'attention de ceux qui auront la bonne fortune d'assister à cette soirée musicale.

Les conférences hebdomadaires.

Les conférences régulières du mercredi, à la salle Gibson.

La vente de la pharmacie Eugène May.

Le pharmacie si fréquentée du général May va être vendue à Jacob W. Hirsch.

Le prix, paraît-il, est élevé, mais on sait dans quel état de prospérité se trouve cet établissement.

Un conseil de famille doit décider de la vente.

On affirme que le juge St Paul devant qui l'affaire a été portée ordonnera la vente au profit de M. Hirsch.

Procès en diffamation.

Mme John Buckley a institué une poursuite en \$1500 de dommages contre Margaret O'Grady.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Mme Krebs lui avait emprunté \$500. A ce moment-là, elle ne pouvait la payer.

Procès en succession.

Un procès où il s'agit de \$12,900 a été institué devant la cour civile de district par Miss Edith, E. M. D. Howcott.

Les valeurs ont été déposées en banque et elles doivent revenir aux personnes susnommées.

Testament de Mme Jos. Bourdette.

L'abondance de matières ne nous a pas permis de publier plus tôt le testament de Mme Jos. Bourdette.

Ce testament, qui a été homologué mardi après-midi à la cour civile de district, contient les legs suivants:

A Charles Heyob—Une propriété située rue Duane, 831, une propriété rue Royale, 1021 et 1023; le contenu de la demeure de la défunte, rue Royale, 1023, excepté les tapis, l'armoire à glace, le lit et une pendule française qu'elle légua à Marie Warheit.

A Isabelle Fourquette, fille du docteur P. M. Fourquette et de Marie Heyob—une propriété située rue Franklin, entre Poydras et Perdido; une propriété rue Allen, entre Derbigny et Roman; deux draps en soie et la garde-robe de la défunte, y compris ses dentelles.

A Louis Heyob—Une propriété située rue Toulouse, entre Royale et Bourbon, \$1000 comptant, la montre et la chaîne de son grand-père.

A Marie Warheit, épouse de Fernand Paletout—Une propriété située rue Ste-Anne, entre Villere et Robertson; une propriété située rue Orland, entre Poydras et Giro, et \$500 pour l'entretien de son frère, Joseph Warheit.

A Charles Warheit—Une tombe située dans le cimetière St-Louis et \$200.

A l'hôpital de charité, \$200.

A l'Asile des Petites Sœurs des Pauvres, \$200 pour les payées \$300 pour des messes pour le repos de l'âme de la défunte, ainsi que pour le repos de l'âme de ses parents morts; deux messes par mois.

Au Dr P. M. Fourquette—\$500 pour l'entretien de la tombe de la défunte, ainsi que pour l'entretien de celle de ses parents.

A l'Asile des garçons dans le troisième district—\$200.

A Chas F. Claiborne, avocat—\$500 pour le règlement de la succession.

Le reste de la succession est laissé à parts égales à Charles Heyob et Isabelle Fourquette.

Le Dr P. M. Fourquette et Charles Heyob sont nommés exécuteurs testamentaires.

Cour Civile de District—Procès en dommages.

Wm G. Lusk vient d'intenter un procès en dommages s'élevant à \$10,000 à Alphense Marx.

Des malfaiteurs ont brisé hier l'étal de Mme Pallito.

L'étal de Mme Strobel et celui de Mme Buffet ont aussi été brisés.

Le même méfait s'est reproduit quatre fois la semaine dernière au Marché Trémé.

AVIS SPECIALE.

NOUS DÉFINIS LA CONCURRENCE. Le samedi 11 novembre 1901, nous avons été informés que certains de nos clients nous ont dit qu'ils avaient été trompés par des personnes qui se disent nos agents.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

Il y a eu hier dans le salon du maître une réunion spéciale du comité du fonds des dépenses imprévues.

DECES.

ST-GERY—Désolé mercredi 13 novembre à 12:25 heures P. M. RAYMOND ST-GERY.

Un procès où il s'agit de \$12,900 a été institué devant la cour civile de district par Miss Edith, E. M. D. Howcott.

Les valeurs ont été déposées en banque et elles doivent revenir aux personnes susnommées.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres.

Entrepreneur de pompes funèbres.